

SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTS

Soirées privées :

Pour l'organisation d'événements rassemblant moins de 500 participants, voici une liste de renseignements utiles, conforme à la fiche 01-09 du guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un événement émanant du Ministère de l'Intérieur.



Renseignements utiles

Nom de la manifestation : _____

Entité organisatrice (*personne morale ou physique*) : _____

Personne physique représentant l'organisateur (*avec la fonction*) : _____

Adresse : _____

Commune et code postal : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

Email : _____

Date et heure du début : _____ Date et heure de fin : _____

Nom du site : _____ Capacité du site : _____

Coordonnées du propriétaire du site : _____

Caractéristiques du site : _____

Type de manifestation : _____

Activités prévues : _____

Débits de boissons : _____

Mesures concernant la prévision de l'alcoolisation et les précautions à la sortie : _____

Restauration : _____

Nombre de participants attendus : _____ Nombre d'organiseurs : _____

Parking : _____ Equipe de l'organisation : _____

Mesures de contrôle d'accès

(*filtrage, agents de sécurité, palpation/fouille, barriérage, mesures anti véhicules béliers, etc.*) : _____

Installations électriques : _____

Autres installations (*chapiteaux, gradins, scènes, structures gonflables, etc.*) : _____

Dispositif prévisionnel de secours (*secourisme*) : _____

Effectif : _____

Bénévoles sur site ayant une formation premiers secours : _____

Procédure d'alerte : _____

Annuaire des secours : _____

Mesures concernant le contrôle du bruit (*limitateurs à la source, etc.*) : _____

Mesures concernant la collecte des déchets : _____

Guide Organisation d'événements du Ministère de l'Enseignement Supérieur :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid121944/evénements-d-integration-et-festifs-accompagner-et-protéger-les-etudiants.html>

Articles réglementaires : Articles L 2212-1 et suivants du CGCT / Articles R1336-4 à R1336-13 du CSP / Article R623-2 du CP

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la Police Municipale dans le cadre de l'organisation d'un événement et sont transmises à la Gendarmerie, territorialement compétente. Elles sont conservées durant 2 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication par mail à communication@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.